



Résolution du Bureau national des 11 et 12 avril 2026

Le BN se réunit alors que le projet d'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) a été adopté à l'Assemblée nationale. Celui-ci prévoit une rallonge de 36 milliards d'euros pour les armées, d'ici à 2030 portant le budget militaire à 449 milliards. Dans le même temps, le premier ministre décide de retirer plus de 6 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de l'Etat et de la Sécu, en raison de « l'activité de nos forces armées au Moyen-Orient ».

Ce projet de loi militaire, ce sont aussi plusieurs mesures visant à militariser la société, et en particulier la jeunesse avec un nouveau régime d'exception, « l'état d'alerte de sécurité nationale », qui permet au gouvernement de déroger aux lois et règlements et la transformation de la « journée défense et citoyenneté » en « journée de mobilisation », où les jeunes de 16 ans devront remplir un questionnaire destiné à apprécier leur disponibilité, leur motivation et leurs aptitudes pour servir.

A cela s'ajoutent tous les dispositifs de militarisation de l'Ecole et de l'Université, visant à embrigader et enrôler les jeunes. Le BN exige le retrait de la loi de programmation militaire et cette politique de marche à la guerre. Avec sa confédération, elle exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine. Le BN exige le retrait des troupes et l'arrêt des livraisons d'armes.

Avec la CEF, le BN se félicite que de nombreux syndicats de la fédération soutiennent et participent au meeting international contre la guerre à Londres le 20 juin 2026. Le BN approuve la décision du SF d'envoyer une délégation participer à une rencontre de syndicalistes et de militants européens dans les locaux du NEU (National Education Union) à Londres pour discuter des initiatives à prendre.

Avec la CEF, le BN réaffirme sa revendication d'arrêt des dispositifs « classes défense et sécurité globale » et de tout projet reposant sur un partenariat entre École et Armée, d'abandon du service national volontaire et de la conscription, d'abandon du projet de loi sur l'enseignement à la défense. La CEF invite à faire signer massivement la pétition « Ecole contre la guerre » : <https://c.org/cKbbPgpwxP>

Le combat contre la guerre est indissociable du combat pour les revendications. Le BN alerte sur les annonces que vient de faire le Ministre des comptes publics sur le budget 2027 avec au moins 40 milliards de coupes supplémentaires dont « la

priorité doit être la baisse de la dépense publique » avec dans le viseur « les retraites et la maladie. » Le gouvernement poursuit les suppressions de postes par milliers et les ajustements de carte scolaire sont l'occasion d'une nouvelle vague de fermetures de classes s'ajoutant à celles annoncées en mars.

Les personnels ne l'acceptent pas et ne veulent pas faire la rentrée dans ces conditions !

Avec la CEF, le BN salut la grève massive et reconduite des enseignants espagnols avec leurs organisations syndicales et le soutien de la population qui a permis d'arracher des augmentations de salaires significatives et des créations de postes et qui se poursuit dans plusieurs régions autonomes. Ils nous montrent la voie. Le BN salue les grèves des enseignants en Belgique et en Mexique.

Face à l'accumulation d'attaques contre l'Ecole, nos salaires et nos Statuts, le BN considère, avec la CEF, qu'il n'y a pas d'autre choix que la grève massive, tous ensemble, dans toutes les écoles, les établissements et les services.

Tout en poursuivant les mobilisations dès maintenant pour les revendications (annulation des fermetures et création des postes nécessaires, revalorisation des salaires, refus de la militarisation de l'Ecole et de la loi de programmation militaire ...), le BN, avec la CEF, décide d'organiser une campagne d'assemblées générales, de réunions avec les parents, de tournées syndicales pour préparer la grève et le blocage à la rentrée. L'appel du comité de défense de l'Ecole publique réuni le 8 juin va également en ce sens.

Le BN invite tous les syndicats à ouvrir largement les discussions et faire prendre position dans toutes les écoles et les secteurs. Les prises de position et les décisions de se mettre en grève à la rentrée seront relayées. Le BN décide, avec la CEF, de s'adresser aux autres OS pour construire dans l'unité la plus large un mouvement d'ampleur dès la rentrée.

Le BN du SNUDI-FO rappelle que, si l'indépendance syndicale ne signifie pas l'apolitisme, elle se fonde avant tout sur les revendications et les mandats. Attentif à la situation sociale, attaché à des valeurs fondamentales, qui l'amènent à rejeter et combattre toute forme de racisme, de xénophobie, de discrimination ou de rejet de l'autre, le BN affirme que durant la campagne des élections présidentielles, le SNUDI-FO portera ses revendications en toute indépendance.

I. Mobilisations en défense de l'École publique

Alors que l'École manque de tout, le budget de guerre et d'austérité Macron-Lecornu provoque une saignée à laquelle il faut encore ajouter les postes préemptés pour les Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS). Dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », les députés ont voté contre la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS). L'Assemblée nationale a donc rejeté ces dispositifs dont nous demandons l'abandon et qui ne répondent en rien aux besoins des personnels et des élèves en situation de handicap bien au contraire.

Avec la CEF, le BN exige l'abandon définitif de ce dispositif. Alors que 480 PAS ont été créés à la rentrée 2025 et que le ministère crée plus de 1 000 PAS à la rentrée 2026, le BN exige que les postes utilisés pour la mise en place de ces pôles soient restitués immédiatement afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes spécialisés et de remplaçants. La BN invite les SD à proposer aux autres organisations syndicales d'intervenir en commun pour la restitution des postes préemptés pour les PAS, auprès des DASEN et des Recteurs. Un avis FO FSU CGT SUD SNALC a été adopté au CSA ministériel.

En conséquence de la mise en place des PAS, les AESH reçoivent des avenants à leurs contrats avec une extension du nombre d'établissements dans lesquels ils devraient effectuer leurs missions. En l'absence de réponse ou de signature de ces avenants dans un délai d'un mois, les AESH seront tout simplement licenciées ! Cette situation est totalement inacceptable : abandon des PAS et des avenants ouvrant la voie au licenciement des AESH !

Ces conditions inacceptables provoquent la colère et la résistance des personnels, des parents d'élèves, des lycéens et étudiants, parfois en lien avec les comités des écoles et établissements mobilisés.

Dans le même temps, le ministre de l'Éducation nationale met en place « une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements ».

Cette annonce fait suite au premier atelier « prospectif » concernant la « baisse démographique et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire » auquel la FNEC FP-FO a refusé de participer et dont elle a proposé le boycott aux autres organisations syndicales.

Le BN approuve la décision de la FNEC FP-FO de ne pas participer à la planification des suppressions de postes dans un cadre territorialisé. Avec la CEF, le BN appelle tous les personnels à se réunir pour discuter des moyens efficaces de faire aboutir les revendications :

- annulation de toutes les suppressions de postes
- recours à toutes les listes complémentaires des concours L3 et M2
- création de tous les postes statutaires nécessaires
- titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent

II. Non à l'inclusion systématique et forcée

Les personnels et des parents d'élèves sont toujours confrontés au chaos provoqué par la logique de l'inclusion systématique et forcée, avec la mutualisation des moyens, la flexibilisation des personnels et le démantèlement de l'enseignement et des structures spécialisés et adaptés. Un nouveau projet de loi est en préparation pour accélérer la généralisation de l'externalisation des ESMS. Conformément au mandat du congrès d'Angers, le BN est mandaté, avec la CEF, pour organiser « en lien avec la confédération, les unions départementales et les syndicats force ouvrière des secteurs du social, du médico-social et de la santé, une nouvelle initiative nationale, si possible dans l'action commune, par la grève, avec comme première étape une nouvelle manifestation nationale à Paris. » Le BN approuve la date de la montée à Paris qui est fixée au lendemain du CNF, soit le jeudi 5 novembre 2026.

Avec la CEF, le BN a pris connaissance du rapport de l'Inspection générale concernant le « rôle et les missions des AESH » qui aborde la question du « Statut » des AESH.

Le rapport préconise la « création d'un corps d'assistant d'accessibilité », fonctionnaires de catégorie B à temps plein (1607h/an), avec un temps d'accompagnement des élèves (non pas de manière individuelle mais dans un service à la classe) et d'autres missions en complément. Cela ne concernerait au mieux que 20 % des AESH. Et pour les 80 % qui restent ? « Maintien d'AESH contractuels [toujours à temps partiel imposé donc toujours sous payées] pour exercer la mission d'accompagnement des élèves en situation de handicap afin de maintenir un recrutement au fil de l'eau. »

Cette fonction d'assistant d'accessibilité serait chapeauté par une autre nouvelle fonction : le « conseiller principal accessibilité (CPA), responsable du développement de l'accessibilité au sein de la circonscription ou de l'EPL, avec autorité fonctionnelle sur les personnels ressources de l'école inclusive (notamment ERSEH, formateurs, personnels RASED et AESH), en lien avec le PAS. »

Avec la CEF, le BN refuse ces annonces extrêmement dangereuses qui ne répondent en rien aux revendications des personnels. Elle réaffirme ses revendications :

- création de tous les postes spécialisés nécessaires, création des places nécessaires dans les établissements et services médico-sociaux
- un Statut de fonctionnaire pour toutes les AESH à 24 heures temps plein
- l'augmentation immédiate des salaires des AESH
- l'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation
- la mise en place immédiate de la subrogation
- l'octroi effectif des jours de fractionnement.

III. Salaires ISSR PSC

Le BN partage l'entière responsabilité des revendications inscrites dans la résolution de la CEF des 2 et 3 juin pour l'augmentation des

salaires et des pensions : « Avec la FGF-FO, la CEF réaffirme sa revendication d'une augmentation de 33% de la valeur du point d'indice afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000. La CEF réaffirme sa revendication a minima de 10% d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour l'amélioration de toutes les grilles indiciaires. »

Blocage des prix du carburant, réévaluation entière des grilles salariales comme pour les AESH due à la hausse du SMIC doivent être des mesures prises immédiatement.

Le BN alerte sur les nouvelles décisions du gouvernement concernant les ISSR pour les collègues remplaçants notamment. En effet les ISSR seront soumis désormais à de nouvelles restrictions et des remplacements (évaluation d'école, ESS, aide en surnombre dans une école...) basculeraient dorénavant vers le décret de 2006, donc des frais de déplacement. Ainsi un remplacement aujourd'hui remboursé 15€ serait défrayé 0€.

Le BN alerte que ces dispositions sont les conséquences de la mise en place du nouveau logiciel remplaçant imposé par le ministère et qui va se déployer dans les mois prochains pour tous les départements. Le BN invite les syndicats départementaux à informer les collègues de ces nouvelles dispositions et à engager partout les mobilisations et le rapport de force pour maintenir le paiement de l'ISSR pour tous les déplacements.

Le BN avec la CEF continue de dénoncer l'accord de la PSC, et de revendiquer que celui-ci doit être renégocié sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance, et le même panier de soins pour tous, sans système d'options ou de sur-cotisation ! Le BN appuie la volonté de la FNEC-FP FO de l'initiation d'une pétition nationale à destination des personnels pour rassembler les personnels sur nos revendications, et mettre la pression sur les organisations syndicales qui ont signé.

IV. Direction : Non au « référentiel métier des directrices et directeurs d'école »

Le BN a pris connaissance du nouveau « référentiel métier des directrices et directeurs d'école », publié le 21 mai dernier, qui servira de nouveau cadre de référence pour la formation, l'accompagnement et l'évaluation des directrices et directeurs d'école.

Ce référentiel confirme la caporalisation de la fonction de directrice ou directeur d'école, dans une école soumise de plus en plus à la territorialisation, et où le directeur ou la directrice devient le seul responsable de la situation des élèves en difficulté ou en situation de handicap !

Le BN a pris connaissance du communiqué intersyndical FSU-SNUipp, SE-UNSA, SNUDI-FO, SGEN CFDT, CGT Educ'action, SUD Education, demandant le retrait de cette circulaire et l'ouverture de nouvelles discussions sur la base des revendications des personnels.

Face à cette offensive contre l'École publique et le statut des personnels, le BN invite les syndicats départementaux à informer et à réunir les personnels pour revendiquer :

- Le retrait de la circulaire référentiel métier !
- L'abrogation de la loi Rilhac et de tous ses textes d'application !
- La satisfaction des revendications sur la direction d'école (augmentation des décharges, aide administrative statutaire, augmentation indiciaire, allègement des tâches) !

V. Rythmes scolaires

Le BN se félicite des annonces de nouvelles mairies pour le retour à 4 jours. Les victoires comme à Bègles, Avignon...ou dans de plus petites communes sont à mettre au crédit de la bagarre engagée depuis des années du SNUDI-FO avec les personnels pour imposer la revendication 4 jours pour tous sur 36 semaines. Dans d'autres villes, avec le SNUDI-FO la pression ne faiblit pas.

Le BN apporte son soutien à la grève des animateurs et ATSEM parisiens. Sur Paris, Emmanuel Gégoire tente de franchir un nouveau pas dans la territorialisation de l'école avec la mise en place d'une convention citoyenne dont aucune proposition ne correspond au retour aux 4 jours. Le BN soutien le SNUDI-FO 75 qui organise un rassemblement le 17 juin, avec d'autres organisations syndicales, pour le respect de l'avis majoritaire (une consultation intersyndicale en 2018 avait donné le retour aux 4 jours majoritaire).

Le BN invite les syndicats départementaux partout à continuer de construire le rapport de force avec des rassemblements, des pétitions, et la grève si nécessaire. Le BN rappelle qu'aucune date butoire n'est indiquée dans le décret permettant ainsi aux communes de décider d'écouter la revendication des collègues en choisissant de revenir à 4 jours, et donc encore pour la rentrée 2026.

VI. Mutations

Le BN a fait un état d'un mouvement intra-départemental particulièrement chaotique cette année. Les dizaines voire centaines de fermetures de classe dans les départements, octroyant de faits des bonifications de barème aux collègues, auxquelles s'ajoutent les postes bloqués ont complètement bouché le mouvement des personnels. Le BN dénonce la multiplication des postes à profil et postes à exigences particulières, transformant le mouvement en libre arbitraire des DASEN en lieu et place de barème basé sur le statut. Le BN mandate le SN pour lancer une campagne de recrutement des départements concernés par ces postes spécifiques afin de vérifier leur légalité.

Le BN rappelle sa revendication d'un barème mouvement dont l'AGS doit être le principal critère.

A cela s'ajoute le manque de personnels administratifs dans les services, amenant de fait de l'impossibilité de ses personnels de tout traiter des erreurs multiples sur les barèmes des collègues.

Ces dysfonctionnements organisés par les différents gouvernements successifs ces dernières années transforment le mouvement en véritable machine à broyer pour les collègues qui attendent depuis des années des postes proches de chez eux par exemple.

VII. Liste complémentaire

Alors que les résultats du CRPE sont en cours de publication dans les académies, le BN mandate le SN pour faire remonter le nombre de candidats inscrits sur les listes complémentaires dans chaque académie, s'adresser au Ministère pour exiger le recrutement immédiat de tous les inscrits sur les listes complémentaires et leur réabondement immédiat au-delà de la vacance des postes, pour répondre aux besoins urgents dans les écoles, et organiser rapidement une campagne de mobilisation nationale.

Le BN invite les SD à réunir les lauréats et les listes complémentaires.

VIII. Elections

Le BN invite les SD à lire toutes les notes de la FNEC sur ce sujet.

Le BN invite à prendre note de la résolution spéciale élections professionnelles de la CEF des 2 et 3 juin 2026. Le BN se félicite que les dispositions pour récupérer les actes de candidatures signés de façon manuscrite soient appliquées, notamment dans les départements où les SNUDI-FO sont moins implantés ou n'existent pas. Le BN rappelle que le maximum de listes doit être bouclées avant les congés d'été pour pouvoir se concentrer sur les départements en difficulté dès la rentrée. Le BN rappelle que les constitutions des listes partout est l'affaire de tous. Le BN invite les syndicats à bien centraliser les changements de départements pour la rentrée 2026 des adhérents et contacts pour cette aide à la constitution des listes.

Le BN a bien pris connaissance de l'importance capitale du vote FO ESR dans le cadre de la représentativité et des conséquences sur les décharges directes de la fédération et donc du SNUDI-FO. Le BN invite ainsi à être engagé pleinement avec les sections des FNEC-FP-FO et des UD dans la construction du vote FO auprès des personnels des universités. Le BN invite également à regarder toute l'aide que les syndicats départementaux peuvent amener dans la constitution des listes et du vote FO dans les autres syndicats de la Fédération.

IX. Développement

Le BN se félicite de la création des syndicats du SNUDI-FO dans le Haut-Rhin, en Guyane et en Meurthe et Moselle. Le BN constate que dans d'autres départements comme en Haute-Saône, les conditions de la création de SNUDI-FO sont aussi réunies. Ce sont de formidables nouvelles pour les collègues qui pourront s'appuyer sur ces syndicats libres et indépendants pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Le BN invite dans tous les départements à continuer de récupérer le maximum d'adhésion 2026 en retard avant les congés d'été. La rentrée de septembre dans des conditions inacceptables, la mobilisation pour la construction du vote FO, la préparation de la montée à Paris le 5 novembre allant accaparer beaucoup de notre action syndicale, toutes les cotisations déjà rentrées seront des choses de moins à régler.

Le BN rappelle que la meilleure voix acquise est celle de l'adhérent, et se félicite de la progression du nombre d'adhésions au SNUDI-FO.

Résolution adoptée à l'unanimité moins deux abstentions